



Rouen, le 10 décembre 2018

Monsieur Roland BRETON
Bureau de l'action sociale
182 rue Saint-Honoré
75033 PARIS Cedex 1

Affaire suivie par Patricia Fleury

Monsieur,

Nous sommes ravis de l'année qui vient de s'écouler en grande partie grâce à votre subvention, votre aide et celle du Cap.

Bien que nous soyons tous très occupés professionnellement, nous sommes arrivés à mobiliser les collègues pour certaines activités organisées par les membres de notre bureau ou du conseil d'administration, la DRAC Normandie et le CAP.

Nous avons échangé en mars dernier sur plusieurs sujets avec notre Direction, Corinne Reynal – Association Drac'Art et moi-même.

Les deux sujets principaux étaient l'arbre de Noël 2018 ainsi que des activités communes organisées par les deux associations et le service communication de la DRAC (la course culture et une sortie au MuséoSeine : propositions de notre association).

L'arbre de Noël de cette année est organisé par la DRAC, l'ENSA de Normandie, DRAC'Art et La Barbelotte. L'objectif est de profiter d'une prestation identique et de même qualité. Les sites étant éloignés, le prestataire se rendra à 2 dates différentes sur le site de Caen et à l'ENSA de Normandie.

Pour rappel, nous ne possédons pas de lieu suffisamment adéquat pour organiser un spectacle et assez sécurisant pour accueillir les agents et les enfants des agents sur le site de Rouen. Nous réitérons le co-événement avec l'ENSA de Normandie, La Barbelotte s'est basée sur le compte-rendu synthétique du CTM du 6 février dernier pour convaincre les membres de la Direction.

Les frais seront réglés par la DRAC, pour le site de Rouen (Association La Barbelotte) l'ENSA participe également. Les dépenses par l'association concernent les 2 cadeaux pour les enfants d'un agent mis à disposition à la bibliothèque de Seine-Maritime, qui d'ailleurs





seront présents ses enfants et lui-même, lors de l'arbre de Noël à l'ENSAN. Les cartes cadeaux pour ces enfants en question ainsi que ceux qui n'ont pas été comptabilisés ont été payés par l'association.

Il s'agit des agents qui ont été affectés après la date d'envoi de la liste auprès du bureau de l'action sociale. (*Nous allons nous rapprocher du bureau de l'action sociale pour connaître les modalités et les délais pour obtenir la différence entre le versement de la subvention et la somme dépensée à cet effet.*)

La DRAC a bien reçu les crédits attribués par le Ministère aux deux associations pour cet évènement. Nous avons décidé de mettre le montant de cette subvention dans un pot commun pour les arbres de Noël de la DRAC. La somme restante a permis de payer à tous les agents de notre administration un chèque-Lire.

A propos de la Course à pied de la Culture, les adhérents et les non-adhérents de La Barbelotte, un adhérent de l'association DRAC'Art accompagné de son conjoint (Ministère de la Culture), 12 personnes au total ont couru et si 6 personnes ont aidé à l'organisation et supporté l'équipe normande. Nous sommes fiers d'avoir pu prendre part à cette manifestation menée et organisée par le Cap. Nous avons été soutenus et aidés par la DRAC Normandie. Elle a mis à disposition 2 véhicules Passenger (soit 18 places) pour qu'on puisse se rendre aux Tuilleries depuis Rouen. L'association a pris en charge le déplacement de notre collègue de Caen et de son époux. Notre présence lors de cet évènement a été récompensée et félicitée par deux coupes et à notre retour par les collègues qui n'étaient pas présents ainsi que notre direction qui nous a soutenu dans cette démarche de cohésion et de fédération entre les agents.

Nous réitérerons cette action en juin prochain (nous l'espérons) avec l'aide et la participation financière de notre DRAC, une réunion sera programmée en début d'année entre la direction et les deux associations citées plus haut pour préparer les actions communes de l'année à venir et l'arbre de Noël 2019. Pour ce dernier, nous souhaitons remettre la somme qui nous sera attribuée l'an prochain dans le pot commun de la DRAC ainsi il y aura une équité entre les deux associations. La Barbelotte souhaite que l'époque de la fusion des régions soit un sujet révolu ainsi on marquera la cohésion entre tous les agents bien que les sites soient distants. Nous ne créerons pas de fédération entre nos deux associations (trop différente sur plusieurs axes). L'intérêt du maintien des associations de proximité est utile et importante pour chacun des agents du Ministère de la culture.

L'activité sportive continue avec toujours le même coach. Nous avons créé un formulaire d'inscription qui engage les adhérents comme n'importe quelle activité sportive à l'instar des inscriptions dans les cours de sport. Malheureusement, nous ne sommes pas en



mesure d'accéder à la demande accrue de nos adhérents d'assister à ce type d'activité. En effet, ce cours est dispensé dans l'une de nos salles de réunions - que les participants désinstallent et installent avant et après chaque cours - et la capacité étant réduite, nous ne pouvons pas y accueillir plus de 10 personnes. Nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions répondre favorablement à nos adhérents.

Le voyage à Lisbonne s'est très bien déroulé. S'agissant du deuxième voyage, tout comme l'an passé, nous avons été confrontés à des annulations (l'une à un mois et l'autre à moins d'une semaine du départ). 17 inscrits pour 14 participants qui se sont rendus dans la ville des 7 collines pour un séjour de 4 jours et 3 nuits.

Nous ne programmons pas de voyage pour l'année 2019, nous préparons un voyage pour New York en mai 2020. A cette occasion, nous demandons une aide subsidiaire pour régler les acomptes nécessaires à ce voyage.

L'une des activités attendue pour 2019 est l'Armada à Rouen, il s'agit d'un large rassemblement de grands voiliers organisé à Rouen, dans la Seine-Maritime. Il est un des évènements importants du monde de la mer. Il a lieu tous les quatre à six ans sur les quais de la Seine, au sein même de la métropole normande. Cette activité sera proposée en tant qu'action commune afin d'en faire profiter le maximum de nos collègues normands pour découvrir cette impressionnante manifestation.

Si celle-ci n'est pas validée par les personnes présentes lors de notre réunion direction/association, l'association la prendra à sa charge et sera destiné à ses adhérents.

Je souhaiterai également me procurer la liste à jour des agents mis à disposition (archives et bibliothèques) sur les départements Seine-Maritime et Eure afin de les inclure dans nos projets et les accueillir à l'arbre de Noël.

Nous souhaitons diffuser auprès d'eux nos offres et nous faire connaître.

Notre chargée de communication nous a créé un nouveau logo qui nous ressemble plus. Un site internet ainsi qu'une plaquette sont en cours de conception. Nous sommes optimistes et espérons qu'ils soient diffusés durant le second semestre auprès des agents de l'ENSA de Normandie, des collègues actifs exerçant dans les départements de Seine-Maritime et de l'Eure et les retraités du Ministère de la Culture.

Le report positif de 1275,02€ de cette fin d'année nous permettra de réaliser nos activités 2018 dans l'attente du versement de la subvention 2019. La demande de subvention pour l'année 2019 s'élève à 8 000€.



Nous remercions **le bureau de l'action sociale** qui favorise et soutient les actions menées par les associations du personnel du Ministère, **Patricia Fleury** pour son écoute et sa patience (surtout en période de restitution de dossiers de subventions qui tombe bien souvent avec une charge de travail professionnelle importante) et enfin **l'équipe du Cap** et spécialement **Corinne Patentreger** qui cette année nous a aidé au montage de notre dossier.

Nous vous sommes gré de l'attention que vous portez à notre demande et de la subvention que vous nous attribuerez.

Les membres de la Barbelotte se joignent à moi pour vous adresser nos sentiments respectueux et dévoués.

Myriam HILMI

Présidente de la Barbelotte





Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'association La Barbelotte du 22 Mars 2018

11 adhérents présents, 2 non-adhérents présents et 9 pouvoirs soit 21 présents. Ci-joint la liste des pouvoirs.

La présidente, Myriam Hilmi déclare le quorum atteint, l'assemblée générale est donc ouverte à 12h47. La présidente précise que les non-adhérents ne peuvent pas participer au vote. Ils sont invités à cette assemblée et souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants.

La présidente récapitule l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Bilan d'activité 2017
2. Bilan financier 2017
3. Approbation des bilans
4. Réunion direction et présidentes (DRAC'ARTS – La Barbelotte) du 20 mars 2018
5. Compte-rendu synthétique des AG
6. Projets 2018
7. Question diverses

Elle précise également que le budget sera disponible et qu'on ne l'abordera que synthétiquement au cours de cette assemblée générale afin de se concentrer davantage sur les projets 2018.

Les adhérents pourront bientôt consulter sur le commun (ressource propre au site) tous les éléments concernant l'Association dont la présentation de l'AG de ce jour.

1. Bilan d'activité 2017

Adhésions et forfaits :

Il y a eu 30 adhésions en 2017 : 13 individuelles à 15 €, 5 doubles à 20 € et 12 familiales à 25 € ce qui porte le nombre d'adhérents et d'ayant droit à 66 pour une recette de 568 €.

Les remboursements des forfaits s'élèvent à 763 € concernant 16 adhésions soit 53 % du nombre total d'adhésions. Le montant des forfaits de remboursements non utilisé sera placé sur un livret d'épargne pour constituer un pécule pour les projets à venir.

Offre billetterie :

Piscine de Mont Saint Aignan, 3 cartes 10h vendues pour 51 € et 4 cartes 10 entrées vendues pour 108 €.

Piscine de l'Île Lacroix, 4 cartes vendues pour 72 €.

Soit 224.85 € de dépenses et 231 € de recettes

La présidente constate que l'activité piscine fonctionne plutôt bien.





spectacle a été pris en charge par la DRAC et l'ENSAN chacun à hauteur de 50 % (valeur 1000€). Les livres ont été payés par la direction et le goûter par l'ENSAN.

En ce qui concerne les cadeaux, les 31 enfants de la DRAC et les 37 enfants de l'ENSAN (sous statuts MCC) ont tous reçu une carte cadeau de 30 € (versement du CNAS à l'association) ainsi qu'un livre choisi par Elodie Philippe et Amandine Gracias (fonds DRAC).

La compagnie Itinéraire Bis a présenté un spectacle de qualité qui a été apprécié tant par les enfants que par les parents et les agents présents.

La présidente tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de ce noël : Le bureau pour l'organisation et l'achat des livres mais également Virginie Amelot pour son aide précieuse et Joël Colleville pour endosser comme tous les ans avec bonne humeur le rôle de photographe de la Barbelotte.

Un grand merci également à Philippe Fajon pour son interprétation du Père Noël, un rôle de composition qui lui sied comme un gant.

2. Bilan financier 2017

Jean-Christophe Guicheteau (trésorier de l'association) dresse ensuite un bilan financier à l'aide d'un tableau vidéo-projecté.

Total des dépenses : 18929.26 €

Total des recettes : 19593.51 €

Soit un report 2018 de + 664.25 € (somme qui permet à l'association d'assurer les dépenses dans l'attente de la subvention CNAS et des adhésions).

Sylvie Bouhier voudrait qu'une autre colonne renseignant le pourcentage de part CNAS et Barbelotte soit prévue au tableau. La présidente l'invite en tant que membre du CA à réaliser ce tableau car nous n'avons malheureusement pas le temps pour faire un tableau de ce type. Sylvie Bouhier souhaite que l'on précise aussi que ce bilan financier va de Mars 2017 à Mars 2018. Myriam HILMI lui précise que cela est indiqué chaque année. Nous ne pouvons pas clôturer en année civile (même si on a déjà essayé) pour différentes raisons comme par exemple les remboursements de forfait. Le trésorier en prend tout de même note.

3. Approbation des bilans

Au cours du vote à main levée, le bilan est approuvé par l'ensemble des adhérents.

4. Réunion direction et présidences (DRAC'ARTS – La Barbelotte) du 20 mars 2018

Différents sujets ont été abordés selon un ordre du jour préalablement transmis aux 2 présidences. En résumé, nous devions réfléchir à des activités communes organisées par les deux associations. Une enveloppe d'un montant à définir servirait à celles-ci, l'arbre de Noël 2018 et enfin la réunion des présidents d'associations et CE.

Activités communes :





Au sujet du concours photo, seul Joël Colleville a participé l'an passé, nous avions transmis un courriel afin que les collègues du site siège soit le jury des photos exposées sur le site de Rouen. Le vainqueur se voyait payer le développement pour l'envoi des photos à Corinne Patentreger. Il a donc bénéficié du remboursement des frais occasionnés pour le développement.

Lors de la réunion direction/présidentes des associations normandes du 20/03/2018, Corinne Reynal a informé les participants de cette réunion que les photos du concours Cap Culture seront affichées dans la galerie à Caen. Myriam a demandé à la direction si les photos pouvaient être également affichées sur le site de Rouen avec l'approbation de tous bien entendu ainsi que celle du conseiller arts plastiques. Myriam a précisé auprès de la direction qu'il serait bien de mettre la photo soit mise en avant en tant qu'agent de la DRAC Normandie.

Concernant la course culture, celle-ci aura lieu le **15 juin 2018**. Lors de la réunion avec la direction citée ci-dessus, Myriam HILMI indique que c'est une des actions communes que nous avons proposées. La direction autorisera l'absence des participants qu'ils soient coureurs ou supporters pour se rendre à la course. La DRAC prend en charge le transport et le matériel (t-shirt, banderoles...).

Cette course fera l'objet d'une action commune avec Drac'arts, l'association du site de Caen et comme entendu avec la direction, la cellule communication diffusera l'information, gérera les inscriptions et s'occupera de l'achat du matériel.

Myriam informera tout le monde lorsque nous aurons plus de détails du Cap culture sur l'organisation de cette course.

L'an passé, 2 coureurs, adhérents au sein de notre association ont franchi la ligne d'arrivée, Damien Euchi et Paul Gernigon.

Myriam propose aussi l'idée de monter une équipe de pétanque. L'idée serait que l'équipe gagnante puisse jouer contre l'équipe (s'il y en a une) de l'association DRAC'ARTS. Les meilleurs pourraient représenter la DRAC Normandie ??!! Le tournoi aura lieu en juillet 2018 à Paris.

Cinéma 2018 :

Quelques films sont d'ores et déjà proposés tels que :

Croc blanc, Sherlock Gnomes, la route sauvage, final portrait, Hôtel Transylvanie 3, Nul homme n'est une île. Il ne s'agit là que d'une liste exhaustive transmis par notre référent cinéma.

Concours et cours de : cuisine, pâtisserie et œnologie :

Différents concours de pâtisserie vont être organisés tels que Maisons de pain d'épice, tarte aux fruits de saison, tarte au citron mais aussi anti-pasti : verrines salées et amuse bouches.

Ainsi que des cours de cuisine, de boulangerie et de pâtisserie animés dans les ateliers « Faites le vous-même » à Rouen.

Et encore, les cours d'œnologie proposés par Paul-Franck Thérain qui nous fait partager son expérience au cours d'une dégustation. La Barbelotte fournit une enveloppe d'un montant de 150 € et Paul-Franck achète les bouteilles.



Visites :

- Musées des impressionnismes à Giverny. D'autant que l'exposition traite de japonismes/impressionnismes et l'influence de l'art japonais. Cette visite guidée aurait lieu un samedi.
- Le musée de la verrerie à Blangy sur Bresle avec une visite commentée proposée par un souffleur de verre.
- La visite du muséoseine (activité commune) commentée par Philippe Fajon aurait lieu un week-end en septembre. La DRAC prendrait en charge le transport en mettant à disposition les Trafic Passengers de la DRAC. Seront les bienvenus tous les agents de la DRAC Normandie. Les frais inhérents ne seront pas pris en charge par l'association.

La présidente demande si les membres du conseil d'administration souhaitent continuer d'en faire partie et si d'autres personnes souhaitent s'ajouter à la liste. Laurine Courtois, Joël Colleville et Catherine Papin se portent candidats. Elle indique que pour des raisons de communication et surtout de diffusion, nous aurions besoin de quelqu'un au sein du bureau. Les membres du bureau continuent leur mandat hormis Elodie Philippe qui accepte de se charger de la communication. Sylvie Bouhier se propose pour être trésorière adjointe. Laurine est proposée en tant que secrétaire adjointe. Joël et Catherine Papin seront nos « référents voyage ». Myriam Hilmi souhaite reconduire son mandat en tant que Présidente. **Tout le monde a voté pour à l'unanimité pour la nouvelle composition de ce conseil d'administration.**

Aucune question supplémentaire n'est posée.

Myriam invite le nouveau bureau à rester pour le nouveau conseil d'administration de 2018.

Toute proposition ou question est à transmettre à l'adresse barbelotte.drac@gmail.com

L'assemblée générale est clôturée à 14h16.

Myriam HILMI

Présidente

Jean-Christophe Guicheteau

Trésorier

Amandine Gracias

Secrétaire

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Sectariat général

DEMANDE DE SUBVENTION

EXERCICE

2019

INTITULE DE L'ASSOCIATION

La Barbelotte

N° de SIRET

502 201 262 000 24

Adresse

UDAP 76 - 7 Place de la Madeleine 76172
Rouen Cedex 1

Téléphone

02.32.10.70.82/06.62.05.81.05

Date de la dernière assemblée générale

27-mars-18

Date dernière modification des statuts

Composition du bureau

président(e)	Myriam Hilmi
vice président(e)	
secrétaire	Amandine Bersoult
secrétaire adjoint(e)	Laurine Courtois
trésorier(e)	Jean-Christophe Guicheteau
trésorier(e) adjoint(e)	Sylvie Bouhier

Nombre d'agents de la DRAC, du pôle, du service ou de l'établissement

60

Nombre d'adhérents

Internes
Externes
Retraités

45
43
1
1

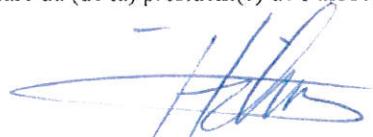
Montant des adhésions par catégorie 15€ (simple), 20€ (double) et 25€ (familiale)

PROJET DE BUDGET 2019 CREDIT HORAIRE *

La Barbelotte	Nom, Prénom	Grade	Affectation	Fonction associative	Nbre d'heures
1	M. HILMI	B	DRAC Normandie Site de Rouen	Président	30
2	A. GRACIAS	C	DRAC Normandie Site de Rouen	Secrétaire	21
3	JC GUICHETEA	B	DRAC Normandie Site de Rouen	Trésorier	21

* 72 heures de décharge à répartir (+ 24 heures pour l'association qui accueille la réunion annuelle des associations)

Signature du (de la) président(e) de l'association



La Barbelotte		Budget 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Exécuté en euros	projet voté en euros	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
REPORT ANNÉE PRÉCEDENTE (1)	2 023.40 €		731.53 €		956.34 €	- €	1 275.02 €
FONCTIONNEMENT							
Ressources							
Subventions	5 000.00 €			6 900.00 €	6 900.00 €		8 000.00 €
Cotisations	568.00 €			1 000.00 €	630.00 €		630.00 €
Divers	201.40 €						
Frais							
Assurance et frais bancaires		239.42 €		307.00 €		240.42 €	
Achats divers		125.96 €		500.00 €		63.00 €	
Dotation aux amortissements		178.25 €		178.25 €		178.25 €	
Réunions		715.50 €				21.00 €	
Adhésion au cap						30.00 €	
Hébergeur							15.00 €
							100.00 €
TOTAL (2)	5 769.40 €	1 259.13 €	7 900.00 €	985.25 €	7 530.00 €	532.67 €	8 630.00 €
ACTIVITES SOCIALES							
Cadeaux Noël	2 040.00 €	2 040.00 €	1 680.00 €	1 680.00 €	2 130.00 €	2 130.00 €	2 130.00 €
Noël (y compris participation Drac)	3 000.00 €	3 000.00 €	1 500.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
TOTAL (3)	5 040.00 €	5 040.00 €	3 180.00 €	4 680.00 €	5 130.00 €	5 130.00 €	5 130.00 €
TOTAL (1)+(2)+(3)	12 832.80 €	6 299.13 €	11 811.53 €	5 665.25 €	13 616.34 €	5 662.67 €	15 035.02 €
							5 863.67 €



La Barbelotte	Budget 2018				Budget 2019			
	Exécuté		projet voté		prévision d'exécution au 31/12		Budget 2019	
	RECETTE en euros	DEPENSE en euros	RECETTE en euros	DEPENSE en euros	RECETTE en euros	DEPENSE en euros	RECETTE en euros	DEPENSE en euros
ACTIVITES CULTURELLES								
Journée parents/ enfants		500.00	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Exposition Giverny				40.00	214.30			
Musée des Arts forains				165.00	232.00			
Panorama XXL				53.00	145.00			
Activités du midi					200.00			200.00
Concours photo								60.00
TOTAL (4)	-	180.23	500.00	1 115.28	758.00	1 291.30	500.00	760.00
BIJOUTERIE								
Cirque Arlette Grüss	194.00	415.00		214.00	352.00	214.00	352.00	
Cinéma	1 494.00	2 664.00	1 600.00	2 580.00	1 600.00	2 580.00	1 300.00	2 034.00
Piscine	231.00	224.85	240.00	225.00	107.00	191.85	239.00	343.35
TOTAL (5)	1 919.00	3 303.85	1 840.00	2 805.00	1 921.00	3 123.85	1 753.00	2 729.35
TOTAL (4)+(5)	1 919.00	3 484.08	2 340.00	3 920.28	2 679.00	4 415.15	2 253.00	3 489.35



La Barbelotte	Coût total de l'activité (1)	Nombre de participants (2)	Coût total par participant (3)	Financement association (4)		Financement participants (5)		Taux de subvention sur crédits Cnas (6)
				Crédits Cnas (4-1)	Fonds propres (4-2)	à l'association (5-1)	personnel (5-2)	
Activités sociales								
Cadeaux Noël	2 130,00 €			2 130,00 €				100,00%
Noël (y compris participation Drac)	3 000,00 €				3 000,00 €			0,00%
Concours pâtisserie	65,50 €	14	4,68 €		50,00 €		15,50 €	0,00%
Activités culturelles								
Journée parents/ enfants	500,00 €	*				500,00 €		0,00%
Exposition Giverny	214,30 €	8	26,79 €	174,30 €		40,00 €		81,33%
Musée des Arts forains	232,00 €			67,00 €		165,00 €		28,88%
Panorama XXL	145,00 €	12	12,08 €	92,00 €		53,00 €		63,45%
Billetterie								
Cirque Arlette Grüss	352,00 €			138,00 €		214,00 €		39%
Cinéma	2 580,00 €			980,00 €		1 600,00 €		38%
Piscine	191,85 €			84,85 €		107,00 €		44%
Activités sportives								
Cours de gym	600,00 €	10	60,00 €	40,00 €		640,00 €		-6,67%
La course à pied Culture	300,00 €	18	16,67 €	300,00 €				100,00%
Remboursements forfaits adhérents	595,00 €			595,00 €				100,00%
Voyages et sorties								
Lisbonne	12 617,20 €	17	742,19 €	3 245,10 €		4 800,00 €	4 572,10 €	26%
L'Armada acompte	870,00 €	*		870,00 €				100%

RECAPITULATIF DU PROJET DE BUDGET 2019
La Barbelotte

RECETTES	en euros
Solde année antérieure	1 275.02 €
Cotisations	630.00 €
Subvention Etat (CNAS) ou/et établissement	8 000.00 €
Subvention Noël	3 000.00 €
Subvention cadeaux Noël	2 130.00 €
Participations des adhérents	15 678.00 €
Autres (à préciser)	€
TOTAL	30 713.02 €

DEPENSES	en euros
Fonctionnement	733.67 €
Intervention	29 979.35 €
dont Noël	5 130.00 €
TOTAL	30 713.02 €



Date et signature

Tableau budgétaire - récapitulatif